

Maîtriser la comptabilité d'assurances

CATEGORIE : C

Vue d'ensemble

Domaine(s) d'activité professionnel dans lequel(s) est utilisé la certification :

- Transverse :
- **Comptabilité d'assurance**
 - **contrôle de gestion**
 - **Actuariat**
 - **Cabinets d'expertise comptable spcialisés en assurance**
 - **Audit**
 - **Service financier**
 - **Contrôle interne**

Code(s) NAF : **64.20Z**, **64.19Z**, **64.11Z**

Code(s) NSF : **314**, **313**

Code(s) ROME : **M1204**, **M1202**, **M1203**, **C1103**, **M1201**

Formacode : **41036**

Date de création de la certification : **01/01/2017**

Mots clés : **ASSURANCE**, **PILOTAGE**, **CONTROLE**, **COMPTABILITE**

Identification

Identifiant : **2990**

Version du : **13/06/2018**

Références

Consensus, reconnaissance ou recommandation :

Formalisé :

- [Accord de branche relatif à la gestion des emplois et des compétences et à la formation professionnelle toute au long de la vie dans les sociétés d'assurance \(GPEC\)](#)

Non formalisé :

- [OEMA Baromètres et évolution des métiers](#)
- [Normes et contraintes réglementaires](#)
- [Argus de l'assurance](#)

Descriptif

Objectifs de l'habilitation/certification

Cette certification a pour objectif de certifier des compétences au pilotage financier, économique et comptable des entreprises d'assurance :

- Mettre en œuvre les spécificités de la comptabilité d'assurance
- Maîtriser les étapes d'analyse des états et de consolidation des comptes
- Travailler dans le respect des délais
- Gérer le contrôle interne comptable

Lien avec les certifications professionnelles ou les CQP enregistrés au RNCP

- Aucun

Descriptif général des compétences constituant la certification

Elaborer l'ensemble des documents comptables et états dans une entreprise d'assurance ou de réassurance vie et non vie.

Gérer et optimiser les opérations de clôture des comptes.

Vérifier le respect des obligations réglementaires et prudentielles dans la préparation des différents états et rapports d'une entité d'assurance.

Evaluer la rentabilité de l'entreprise à partir des documents comptables, des états financiers des entreprises d'assurance et de réassurance vie et non vie.

Evaluer les comptes consolidés en IFRS d'un groupe d'assurances.

Public visé par la certification

- comptable technique d'assurances
- responsable comptable
- chargé de gestion comptable
- responsable bilan-consolideur
- contrôleur de gestion
- responsable-assistant contrôleur de gestion
- contrôleur budgétaire financier
- auditeur interne

- responsable d'audit
- technicien d'actuariat
- chargé d'études actuarielles
- actuaire financier
- analyste
- contrôleur interne
- référent risques et contrôle interne
- analyste économique
- chargé d'étude stratégique

Modalités générales

La certification est proposée en inter-entreprises ou en intra-entreprises selon des modalités de formation présentielle

La formation est dispensée en sept modules d'une durée totale de 70 heures :

Les mécanismes de la comptabilité d'assurance

La spécialisation vie

La spécialisation non vie

La comptabilisation des opérations

L'analyse des états réglementaires

Les spécificités de la fiscalité

La consolidation des comptes

Liens avec le développement durable

niveau 1 : Certifications et métiers qui internalisent le développement durable. Les activités et compétences mobilisées mettent en oeuvre des matériaux et produits moins polluants

Valeur ajoutée pour la mobilité professionnelle et l'emploi

Pour l'individu

Faire reconnaître par une certification ses compétences dans un domaine à forte spécificité, la comptabilité d'assurances.

Accroître son employabilité dans un contexte réglementaire contraignant, évolutif et à fort enjeu stratégique.

Développer son efficacité professionnelle.

Maîtriser l'ensemble des normes et règles permettant d'être acteur dans les processus d'analyse de la rentabilité et des leviers de croissance des entreprises d'assurance.

Pour l'entité utilisatrice

Développer les compétences en comptabilité d'assurances des salariés chargés de la comptabilité d'assurances ou experts dans leurs domaines d'activité (auditeur, contrôleur de gestion, actuaire, analyste ...).

Permettre aux entités de faire face à la nécessaire maîtrise de phénomènes complexes en s'appuyant sur des professionnels rompus à l'ensemble des processus comptables, capables d'informer, de mettre en oeuvre l'ensemble des procédures.

Renforcer la dimension stratégique des directions comptables, financières, de gestion.

Evaluation / certification

Pré-requis

Une connaissance préalable des fondamentaux de la comptabilité générale est requise

Compétences évaluées

L'élaboration des documents comptables :

Appliquer les dispositions réglementaires et prudentielles propres à la comptabilité d'assurance et réassurance vie-non vie.

Centre(s) de passage/certification

- IFPASS PUTEAUX LA DEFENSE
PARIS/LYON/MARSEILLE/STRASBOURG/BO

Elaborer les règles de contrôle interne comptable.
Vérifier l'intégrité et la cohérence des principales écritures comptables en Vie et non vie, de la comptabilisation des
Comptabiliser les opérations de réassurance vie et non vie.
Procéder à la comptabilisation des provisions et des prestations en vie et non vie.
Réaliser les déclarations spécifiques en assurance vie et non vie.
Préparer l'ensemble des états liés aux exigences Solvabilité II en respect du calendrier des reportings.

Les opérations de clôture des comptes :

Présenter un planning d'arrêtés des comptes.
Piloter l'élaboration des écritures spécifiques.
Coordonner les opérations de clôture.

L'évaluation de la rentabilité de l'entreprise d'assurance ou réassurance vie non vie :

Rédiger un rapport d'analyse et d'appréciation de rentabilité d'une entreprise d'assurance ou de réassurance vie et non vie.

Niveaux délivrés le cas échéant (hors nomenclature des niveaux de formation de 1969)

N/A

La validité est Permanente

Possibilité de certification partielle : non

Matérialisation officielle de la certification :

Remise d'un certificat IFPASS signé par le Directeur Général

Plus d'informations

Statistiques

Une session de certification est en cours avec une finalisation en juin 2018.

Autres sources d'information

informations@ifpass.fr / lyon@ifpass.fr / marseille@ifpass.fr / strasbourg@ifpass.fr / bordeaux@ifpass.fr